

TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET NUNAVUT

CODES DE PRATIQUE

*Conformément aux Lois sur la sécurité et
aux Règlements sur la santé et la sécurité au travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut*

Formation en santé et sécurité au travail

SUPERVISEURS

WSSC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail
et de l'indemnisation des travailleurs

Code de pratique

Formation en santé et sécurité au travail

SUPERVISEURS

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

wsc.nt.ca/fr

Case postale 8888, 5022, 49^e rue
Centre Square Mall, 5^e étage
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3

Téléphone : 867 920-3888
Sans frais : 1 800 661-0792

Télécopieur : 867 873-4596
Télécopieur sans frais : 1 866 277-3677

Inuvik

Case postale 1188,
Édifice Blackstone, pièce 87
85 chemin Kingmingya
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0
Téléphone : 867 678-2301
Télécopieur : 867 678-2302

NUNAVUT

wsc.nt.ca/fr

Case postale 669, 2^e étage
Bâtiment Qamutiq
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Téléphone : 867 979-8500
Sans frais : 1 877 404-4407

Télécopieur : 867 979-8501
Télécopieur sans frais : 1 866 979-8501

SERVICES DE PRÉVENTION

Sécurité au travail : 867 669-4418
Sécurité minière : 867 669-4412

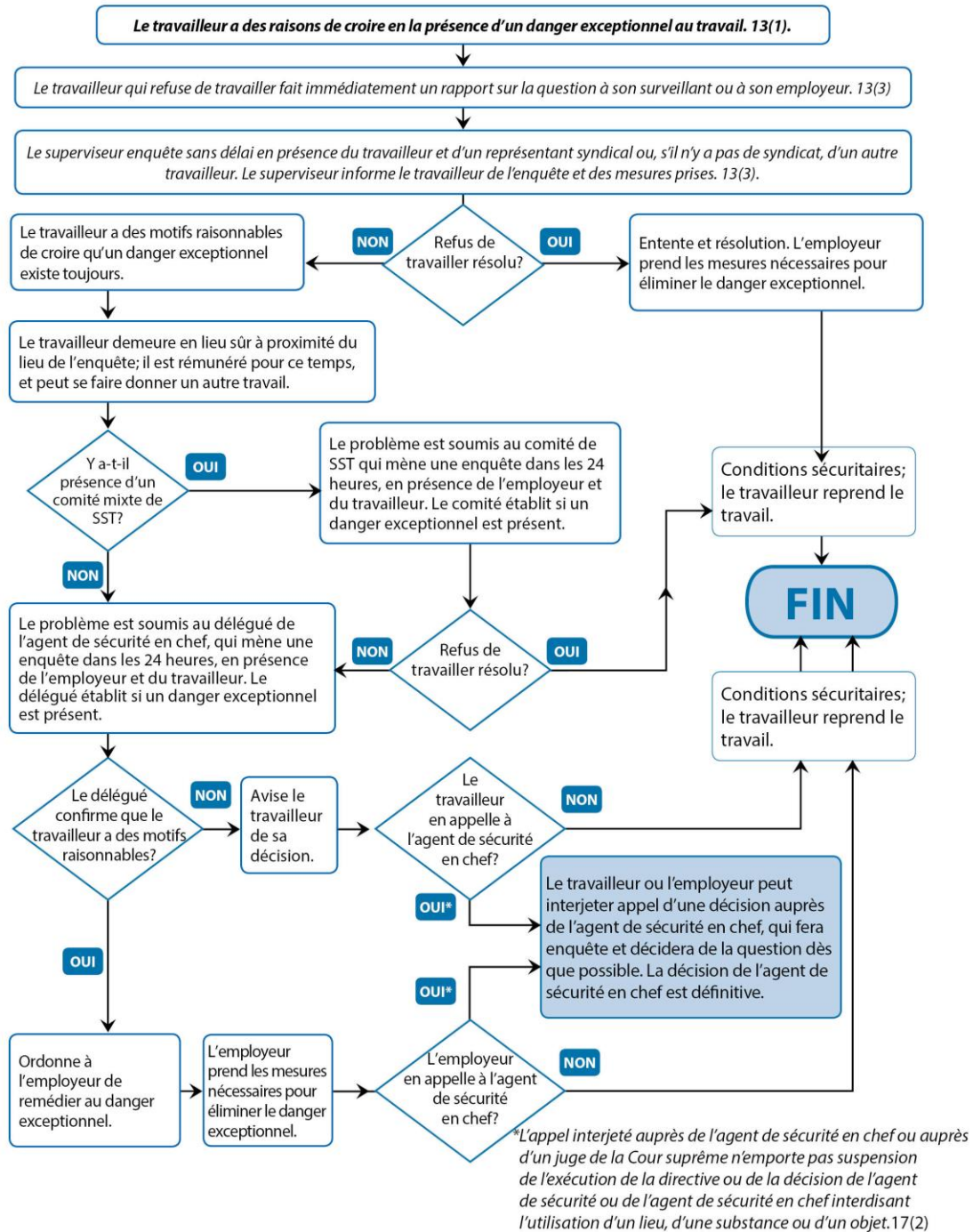
Si vous désirez obtenir ce code de pratique dans une autre langue, veuillez communiquer avec nous.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
QU'EST-CE QU'UN CODE DE PRATIQUE?	5
INTRODUCTION	6
DÉFINITIONS	7
FORMATION DES SUPERVISEURS POUR LA FAMILIARISATION À LA SÉCURITÉ	9
EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES	12
COMPRENDRE LA LÉGISLATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	13
COMITÉ MIXTE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL	15
RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOYEUR	17
RESPONSABILITÉS DU SUPERVISEUR	18
RESPONSABILITÉS ET DROITS DES TRAVAILLEURS	19
GESTION DES DANGERS ET DES RISQUES	22
GESTION DE LA SÉCURITÉ DES ENTREPRENEURS	23
PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ DU PROJET	25
DOCUMENTATION	26
RAPPORTS D'INCIDENT	27
RETOUR AU TRAVAIL	29
ENQUÊTE SUR UN INCIDENT	31
LEADERSHIP EN SÉCURITÉ	33
ANNEXE A - APPROBATION D'UN COURS	34
ANNEXE A – RÈGLEMENTS SUR LA SST	38
ANNEXE B – PLANS ÉCRITS, COMPTES RENDUS ET REGISTRES DU RÈGLEMENT SUR LA SST	41
REMERCIEMENTS	42

Étapes du refus de travailler

Dans la Loi sur la sécurité des Territoires du Nord-Ouest et la Loi sur la sécurité du Nunavut



GESTION DE LA SÉCURITÉ DES ENTREPRENEURS

Le système de gestion de la sécurité des entrepreneurs veille à ce que les entrepreneurs fournissent des services conformes aux normes de sécurité. Un système efficace de gestion de la sécurité des entrepreneurs réduit les risques de sécurité en décelant et en corrigeant les pratiques dangereuses.

La gestion de la sécurité des entrepreneurs s'applique à tout travail ou projet dans le cadre duquel un entrepreneur effectue des travaux à haut risque pour une entreprise.

La gestion de la sécurité comporte trois principaux volets :

1. Administration des contrats
2. Gestion des entrepreneurs
3. Suivi des contrats

Administration des contrats

Un maître d'ouvrage est un travailleur qui assume la responsabilité générale et l'autorité nécessaires à la réussite d'un projet. Le maître d'ouvrage administre les contrats. Il :

- nomme un superviseur pour gérer le projet;
- veille à ce que le superviseur comprenne bien son autorité, ses responsabilités et ses obligations en matière de gestion de la sécurité dans le lieu de travail, le contrôle du rendement en matière de sécurité, et les interventions en cas de violation de la sécurité;
- veille à la bonne communication avec les autres superviseurs, de sorte à confirmer que tous comprennent bien le projet.

Les documents d'appel d'offres et les contrats doivent énoncer clairement les obligations de sécurité de l'entrepreneur dans le cadre du projet. Le processus d'attribution des contrats doit comprendre la présentation et l'examen des documents du programme de sécurité de l'entrepreneur.

Gestion des entrepreneurs

Responsabilités du maître d'ouvrage :

- Informer et communiquer avec les autres superviseurs.
- Déterminer la fréquence des vérifications auprès des entrepreneurs (continue, quotidienne, hebdomadaire, etc.), selon le degré de risque, la complexité des travaux et la familiarité des entrepreneurs avec les activités de l'entreprise.
- Étudier les rapports d'étape du projet, les rapports sur les ressources, les incidents, les inspections, visites sur le lieu de travail, etc.
- Procéder à l'examen des réunions d'avancement avec les entrepreneurs, notamment :
 - la révision des observations et des incidents de sécurité de l'entrepreneur et des sous-traitants;
 - la tenue de registres des procès-verbaux des réunions;
 - le décellement des mesures correctives prises et leur responsable.

DOCUMENTATION

Documenter les activités professionnelles de manière précise permet de veiller à ce que les employeurs, les superviseurs et les travailleurs connaissent et respectent les procédures sécuritaires; de les aider à correctement inspecter et entretenir l'équipement; de démontrer que les travailleurs ont reçu la formation nécessaire pour réaliser leur travail de manière appropriée.

Un registre bien tenu favorise la cohérence entre les personnes et peut être transmis d'une personne à l'autre, contribuant ainsi à la continuité. Les renseignements sont ainsi facilement retraçables et constituent des preuves de diligence raisonnable et de conformité aux *Règlements sur la santé et la sécurité au travail*.

Consultez l'Annexe B pour obtenir une liste des plans écrits et des registres que les employeurs doivent composer et tenir à jour en vertu des *Règlements sur la santé et la sécurité au travail*. Les documents doivent être écrits et accessibles aux travailleurs sur les lieux de travail, et doivent être remis au Comité mixte de santé et de sécurité au travail sur demande.

Suivi approprié :

Une fois l'enquête terminée, il est impératif que l'employeur et les superviseurs traitent les problèmes révélés par l'enquête et fassent le suivi des mesures correctives pour veiller à la bonne mise en œuvre des mesures établies.

LEADERSHIP EN SÉCURITÉ

Leadership : action de diriger un groupe de personnes ou une organisation. Les leaders montrent la voie, partagent une vision, et influencent les autres. Les superviseurs les plus efficaces sont des leaders.

Les superviseurs doivent comprendre leur rôle et leurs responsabilités, ainsi que la loi, les politiques, les règles et les procédures de sécurité.

La pleine prise de conscience de son rôle et de ses responsabilités en matière de surveillance constitue la première étape vers le leadership en sécurité. L'engagement d'un superviseur est essentiel pour générer et favoriser la sécurité du milieu de travail.

Le leadership en matière de sécurité comprend trois principaux volets.

1. Comprendre la sécurité

- Connaître et comprendre les politiques, les règles et les procédures de sécurité.
- Comprendre ses responsabilités personnelles et jouer son rôle de leader en sécurité.

2. Agir en toute sécurité

- Gérer efficacement les travailleurs.
- Guider les travailleurs vers l'adoption de comportements et de solutions qui améliorent la sécurité.
- Prêcher par l'exemple.

3. S'engager en matière de sécurité

- Fixer des objectifs précis et des attentes claires en matière de sécurité.
- Communiquer les procédures et les pratiques de sécurité.
- Veiller à ce que les travailleurs reçoivent la bonne formation et le bon entraînement en sécurité.
- Observer le comportement des travailleurs.
- Examiner et améliorer le rendement en matière de sécurité.

En communiquant efficacement, en agissant en temps opportun pour éviter la non-conformité, et en tenant une documentation rigoureuse, les superviseurs peuvent être des leaders en sécurité qui aident les travailleurs à comprendre l'importance de la sécurité organisationnelle.

REVUE DU COURS SUR LA SÉCURITÉ POUR SUPERVISEUR

CONTENU DU COURS

Fournissez un plan de cours et indiquez le temps que le formateur prévoit accorder à chaque sujet durant la période consacrée au cours. Le cours **doit** comprendre les éléments suivants:

- Législation des T.N.-O.
 - Loi sur la sécurité
 - Règlement de santé et de sécurité au travail
 - Codes de pratique
- Comités mixtes de SST
- Programme de santé et de sécurité au travail
 - Plan d'intervention d'urgence
 - ÉPI
 - SIMDUT
- Système de responsabilité interne (SRI)
- Droits des travailleurs
- Infractions et sanctions
- Responsabilités de l'employeur
- Responsabilités du superviseur
- Responsabilités du travailleur
- Gestion du danger et des risques
 - Évaluation des dangers
 - Méthodes d'identification des dangers
 - Prévention des dangers
 - Surveillance et signalement
- Gestion de la sécurité des entrepreneurs
 - Entrepreneurs et sous-traitants
 - Planification de la sécurité d'un projet
- Signalement
 - Signalement de blessure conformément à la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs*
 - Avis à l'agent ou l'agent de la sécurité en chef
 - Signalement d'événements
 - Tenue de dossiers
 - Documentation
- Enquêtes sur les événements sur les lieux de travail
- Inspection des lieux de travail
- Leadership en matière de sécurité
 - S'assurer que les travailleurs comprennent leurs rôles en matière de sécurité
 - Donner le bon exemple
 - Diriger et gérer les travailleurs

Recommandé : retour au travail

REVUE DU COURS SUR LA SÉCURITÉ POUR SUPERVISEUR

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Fournissez des exemplaires du matériel didactique :

- Manuel d'exercices
- Feuille d'évaluation du participant
- Présentations (PPT)
- Certificat de réussite

- Documents de cours
- Outil d'évaluation d'apprentissage
- Autre _____
- Autre _____

Noter que les fournisseurs doivent soumettre à l'agent en chef de la sécurité toute modification ultérieure apportée au matériel pour être revue.

MODE DE PRESTATION DU COURS

Veuillez indiquer la façon dont le cours sera donné (indiquez toutes les méthodes qui s'appliquent et le temps consacré à chacune) :

- Enseignement en groupe animé
 - Lecture et pratiques d'habileté en équipes
 - Autonome
 - Autonome, en ligne
 - Mixte – en ligne et en classe
 - Autre _____
- Autre _____

DURÉE DU COURS

Veuillez indiquer la durée prévue du cours :
 (p. ex., deux jours entiers, trois jours entiers, 10 séances hebdomadaires d'une heure chacune)

_____ Nombre maximal de participants

QUALIFICATIONS DU FORMATEUR

Quels sont votre processus et les critères de sélection du formateur (certifications, expérience, formation, éducation des adultes, autre information pertinente)?

Prenez note que la sous-traitance de la prestation du cours doit satisfaire aux critères approuvés dans la demande soumise. Les fournisseurs autorisés doivent obtenir l'approbation de l'agent en chef de la sécurité concernant un sous-traitant et son matériel de cours.

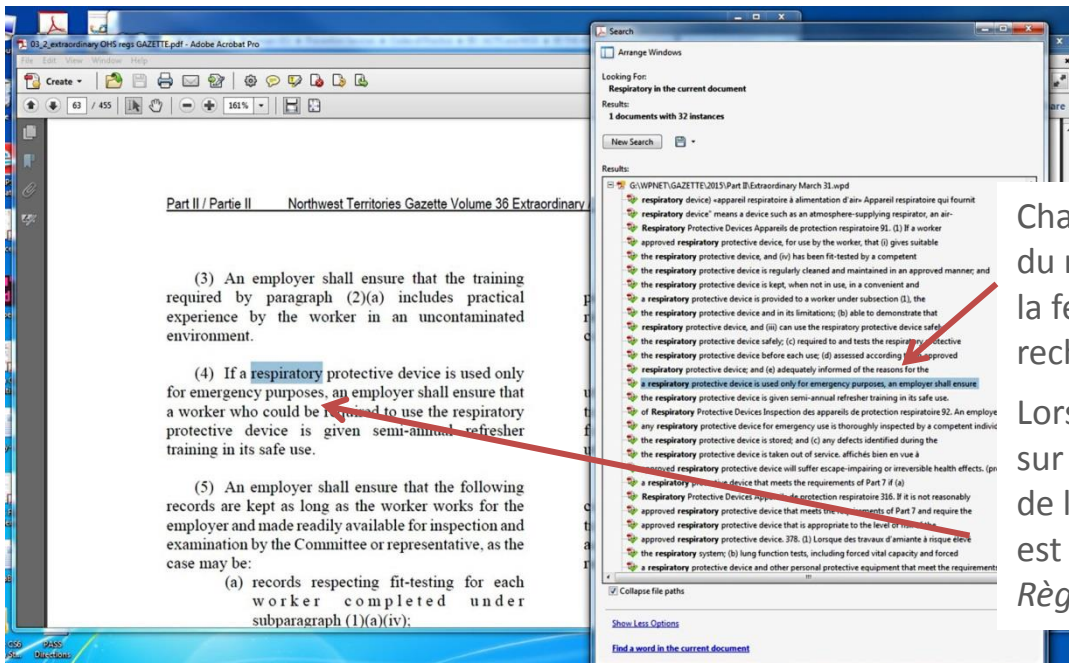
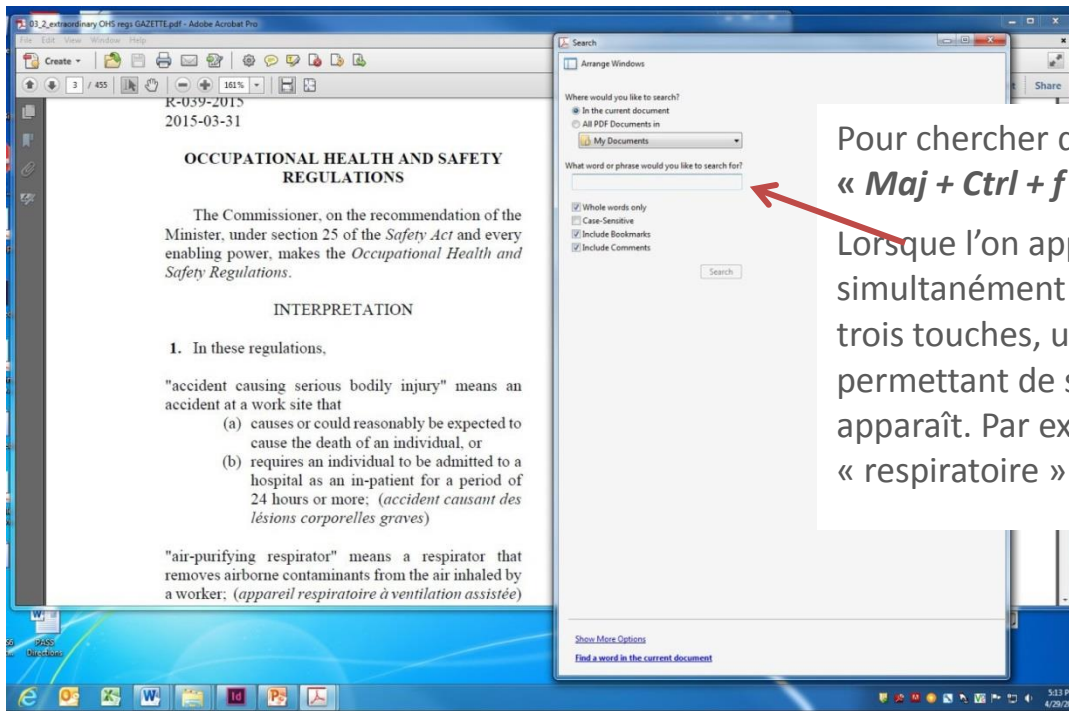
OUTIL D'ÉVALUATION D'APPRENTISSAGE

Comment le formateur évaluera-t-il l'apprentissage et les compétences? Quel est le critère de réussite?

- Évaluation écrite
 - Évaluation orale
 - Devoirs
 - Simulations
- Pour qu'un participant réussisse, il doit :

Comment lire le Règlement sur la SST

Le Règlement sur la SST peut être téléchargé à l'adresse wscc.nt.ca/fr. Le PDF est doté d'une fonction de recherche qui permet à l'utilisateur d'entrer un sujet et de chercher les occurrences d'un mot ou d'une phrase dans l'intégralité du document.



Code de pratique

Formation en santé et en sécurité au travail

SUPERVISEURS

WSCC Workers' Safety | Commission de la sécurité au travail
& Compensation Commission | et de l'indemnisation des travailleurs

LIGNE DE SIGNALEMENT D'ACCIDENT

(24 HEURES SUR 24)

1 800 661-0792